

**AUTORITE DE REGULATION
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

SECRETARIAT PERMANENT

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

ACTES DES PREMIERES JOURNEES DE LA COMMANDE PUBLIQUE (JCP) 2018

« La commande publique, un levier stratégique dans l'atteinte des résultats du Plan national de développement économique et social (PNDES) »

TOME 1 : RAPPORT GENERAL

Bobo-Dioulasso, du 12 au 14 juillet 2018

SOMMAIRE GENERAL

RAPPORT GENERAL.....	III
ANNEXES	11
<u>ANNEXES 1 : DISCOURS</u>	12
<u>ANNEXES 2 : TERMES DE REFERENCE GENERAL DES JCP</u>	29
<u>ANNEXE 3 : LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS</u>	36

RAPPORT GENERAL

SOMMAIRE

I. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE	1
II. DU FORUM SCIENTIFIQUE.....	2
III. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE	9
IV. DE LA NUIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE	10

Du 12 au 14 juillet 2018 se sont tenues à Bobo-Dioulasso, dans la salle de conférence du Centre MURAZ, les 1^{ères} Journées de la commande publique (JCP).

Placées sous le patronage de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et le parrainage de Monsieur le Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso, les premières JCP ont connu la participation d'environ deux cent quinze (215) personnes issues de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile. La liste des participants est en annexe.

Ces premières JCP se sont déroulées autour du thème général : « **La commande publique, un levier stratégique dans l'atteinte des résultats du Plan national de développement économique et social (PNDES)** » et visaient à offrir un cadre de réflexion et de stimulation des acteurs en vue d'améliorer le système national de la commande publique et à contribuer à l'atteinte des résultats du PNDES.

Elles se sont articulées autour des étapes suivantes :

- la cérémonie d'ouverture,
- le forum scientifique,
- la cérémonie de clôture,
- la nuit de la commande publique.

I. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue du Maire de la commune de Bobo-Dioulasso, le mot du Président du comité national d'organisation des JCP, l'allocution du Parrain et le discours d'ouverture de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Madame KONATE/BONI Madeleine, 2^{ème} adjointe au Maire de la Commune de Bobo-Dioulasso, prenant la parole au nom de monsieur le Maire, s'est dite honorée du choix de la ville de Bobo-Dioulasso pour la tenue des 1^{ère} JCP. Pour clore son propos, elle a invité les participants à visiter les merveilles touristiques de Bobo-Dioulasso.

A la suite de madame la 2^{ème} adjointe au Maire, Monsieur Dramane MILLOHO, Président du Comité national d'organisation des 1^{ères} JCP, a tout d'abord rappelé l'objectif principal de cet évènement qui coïncide avec le dixième anniversaire de l'ARCOP. Il a ensuite remercié SEM le Premier ministre pour le soutien constant apporté à l'ARCOP et le parrain des JCP pour son accompagnement à l'organisation de ces journées.

Pour terminer, le président a adressé ses remerciements aux autorités de la Région des Hauts Bassins et de la commune de Bobo-Dioulasso et s'est félicité de la présence effective des trois composantes des acteurs de la commande publique que sont : le secteur public, le secteur privé et la société civile.

Monsieur Alassane SIENOU, Vice – président de la délégation consulaire régionale des Hauts - Bassins, au nom de monsieur Mahamadi SAVADOGO, Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI – BF), Parrain des 1^{ères} JCP a exprimé sa gratitude et celle du monde des affaires à l'ARCOP pour le choix de sa personne pour parrainer l'évènement. Tout en remerciant le Premier Ministre et son Gouvernement, le Vice-président a indiqué que le thème des JCP est d'une importance capitale pour le secteur privé car acteur majeur de la commande publique.

Pour terminer, il a invité les acteurs du privé à participer activement aux travaux des JCP.

L'ouverture des 1^{ères} JCP a été marquée par le discours de SEM le Premier ministre, prononcé par monsieur Bernard BEBA, Secrétaire général de la région des Hauts – Bassins. Après avoir salué la mobilisation des participants à cette rencontre, il a rappelé l'importance de la commande publique dans la mise en œuvre de la politique économique et sociale du Gouvernement.

La tenue de ces JCP qui marquent par ailleurs le 10^{ème} anniversaire de l'ARCOP, s'explique également par le besoin impérieux de réunir l'ensemble des acteurs pour échanger sur les voies et moyens d'utiliser le potentiel de la commande publique pour atteindre les résultats du PNDES.

Avant de déclarer ouvertes les JCP, il a invité les participants à une implication effective aux échanges afin que des propositions concrètes et réalistes soient formulées dans le sens de permettre à la commande publique de jouer pleinement son rôle de levier stratégique de développement économique et social.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, un présidium composé de Messieurs Dramane MILLOHO, Président du Conseil de régulation de l'ARCOP, Tahirou SANOU, Secrétaire permanent de l'ARCOP et Abraham KY, Directeur général du contrôle des marchés publics et des engagements financiers a été mis en place pour conduire les travaux du forum scientifique.

II. DU FORUM SCIENTIFIQUE

Le forum scientifique s'est déroulé autour des activités suivantes : les communications introductive et thématiques, les travaux en atelier, la plénière pour l'adoption des rapports des ateliers et du rapport général.

1. De la communication introductive

La communication introductive a été prononcée par monsieur Tahirou SANOU, Secrétaire permanent de l'ARCOP. Cette communication s'est articulée autour des quatre points suivants : la genèse et l'évolution de l'ARCOP, le bilan de l'ARCOP, le nouveau dispositif de la commande publique et les JCP, cadre de concertation pour une régulation participative.

Sur la genèse et l'évolution de l'ARCOP, monsieur Tahirou SANOU a rappelé la création de la structure par le décret n°2007-243/PRES/PM/MFB du 09 mai 2007 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics. Des changements opérés en 2009, 2014, 2016 et 2017 ont permis entre autres le renforcement de l'indépendance fonctionnelle et l'autonomie financière de l'ARCOP.

Dressant le bilan des activités de l'ARCOP au cours des dix années d'existence, monsieur Tahirou SANOU a rappelé les acquis de l'ARCOP en matière de formation, de définition des politiques, de règlement des différends, d'audit et d'évaluation.

La communication introductive s'est achevée par une présentation des JCP comme outil d'aide à la régulation. A cet effet, monsieur le Secrétaire permanent a souligné que les JCP s'inscrivent dans la dynamique d'une quête permanente de l'efficacité de la commande publique fondée sur un dispositif performant de régulation. Aussi, elles se veulent être un outil d'aide à une régulation innovante au service de l'efficacité de la commande publique. Au plan organisationnel, les JCP sont conçues autour d'un forum scientifique, d'une aire d'exposition et d'une nuit de la commande publique. Toutefois, pour la présente édition, l'aire d'exposition n'a pu être programmée pour des contraintes d'ordre organisationnel.

2. De la communication sur le thème 1 : la commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur public

Dans sa présentation le communicateur, Monsieur Jean Marie BONKOUNGOU, a relevé le poids des marchés publics dans l'économie, abordé la promotion du secteur privé et l'intégrité du système de passation des marchés publics et formulé des recommandations.

Abordant le point sur le poids des marchés publics, il a fait savoir que sur la base de statistiques non exhaustives, le nombre de marchés publics en 2014 était estimé à plus de 9 900, représentant un volume financier de 441 943 449 208 FCFA, avec une proportion de plus de 50% pour les marchés publics de travaux.

S'agissant de la promotion du secteur privé, le communicateur a relevé quelques mesures règlementaires mises en place par l'Administration publique. Il s'agit principalement de la clause de préférence prévue dans le décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017, des mesures de promotion des PME qui recommandent qu'au moins 15% des commandes publiques soit attribué aux PME. Toutefois, dans le processus de passation, l'aspect juridique prend le dessus sur l'aspect économique de la commande publique.

Sur la question de la corruption dans le secteur de la commande publique, le communicateur, tout en notant qu'il s'agit d'un secteur à haut risque de corruption, a analysé le cadre règlementaire et institutionnel mis en place à cet effet et le rôle des acteurs de la société civile.

En conclusion, le communicateur a formulé des recommandations de reformes à opérer pour un meilleur comportement des agents et une mise en œuvre des outils de répression de la fraude et de la corruption.

3. De la communication sur le thème 2 : la commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur privé

Le consultant Olé Alain KAM a articulé sa communication autour des liens conceptuels entre développement et commande publique, l'analyse du dispositif juridique et institutionnel, l'intervention du secteur privé dans l'exécution de la commande publique et a formulé des recommandations pour un accroissement de la contribution du secteur privé dans l'atteinte des objectifs de développement dans le cadre du PNDES.

Abordant le lien conceptuel, le consultant a mis en évidence le rapport entre la commande publique et le développement à travers une saine gestion des deniers publics.

S'agissant du point relatif à l'analyse du dispositif juridique et institutionnel, Monsieur KAM s'est appesanti sur la loi n°039-2016/AN du 02 décembre 2016 portant règlementation générale de la commande publique. Il a noté les principales innovations introduites dans ledit dispositif. Cependant, il a relevé des insuffisances liées à la non prise en compte des textes d'application de la loi n°015-2017/AN du 27 avril 2017 portant loi d'orientation de promotion des PME au Burkina Faso.

Le consultant a aussi abordé le rôle du secteur privé en relevant qu'il occupe une place de choix dans la participation, l'exécution et la bonne gouvernance de la commande publique.

Cependant, il a déploré le mauvais comportement de certaines entreprises qui se rendent coupables de violations des textes telles que la production de documents falsifiés et la pratique du délit d'initié.

Enfin, il a terminé sa présentation en soulevant des difficultés que rencontrent les soumissionnaires : corruption, non accès au financement, marchés similaires, etc. Il a formulé des recommandations de sorte à faciliter la participation des PME à la commande publique.

4. De la communication sur le thème 3 : la commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle de la société civile

Dans sa communication, Monsieur Toubriyant LENGANE a analysé les possibilités de renforcement des interventions de la société civile dans le contrôle des politiques de développement, notamment à travers un suivi rigoureux de la contractualisation, du financement et de la réalisation des projets sociaux d'envergure du PNDES.

La commande publique comme un levier stratégique de développement économique et social a été démontré par le communicateur à travers la contribution chiffrée de la commande publique. Cette contribution se perçoit dans la mobilisation des recettes et la part des investissements publics. A titre d'exemple, la part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales de marchés publics représente en moyenne 42,8% sur la période 2008-2015.

Par ailleurs, le consultant a relevé que la mission de contrôle citoyen est assurée par les citoyens dans une démarche dénommée « Contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ». Cette démarche qui est orientée vers l'obligation de rendre compte repose sur l'engagement civique. Pour conclure, il a fait des propositions et formulé des recommandations tendant à renforcer le rôle de la société civile en matière de gouvernance et à améliorer l'intégrité de la commande publique.

A la suite de ces communications, une séance d'échanges a été ouverte.

5. Des échanges sur les communications

Les participants ont posé des questions et préoccupations liées essentiellement à la qualité des prestations, à la compétence des acteurs, aux sanctions des acteurs, au nombre élevé des plaintes. Les échanges ont permis aux communicateurs d'apporter des réponses aux préoccupations des participants.

Cependant, pour certaines préoccupations, les réflexions devaient se poursuivre dans les ateliers thématiques. Ainsi, la synthèse des échanges se présente comme suit :

- pour relever le défi de la qualité des ouvrages, il convient d'une part de mettre l'accent sur les aspects économiques des acquisitions plutôt que ceux juridiques et d'autre part de former les acteurs à l'application des critères susceptibles de garantir une bonne exécution des travaux à travers une passation prenant en compte les plans de charge et excluant les offres anormalement basses ;
- pour dissiper le sentiment de déséquilibre entre les sanctions des agents publics et celles des entreprises, il a été rassuré que des sanctions sont effectivement prononcées contre des agents publics. Il convient de rendre public ces sanctions ;
- pour la faiblesse des actions de formation, la difficulté réside dans l'insuffisance des ressources financières de l'ARCOP, bien qu'ayant bénéficié des appuis de certains partenaires tels que le PNGT II phase 3, le PACT et la CCI-BF. En tout état de cause, outre les formations initiées par l'ARCOP, les autorités contractantes sont encouragées à prendre des initiatives pour renforcer les compétences de leur personnel. Pour faire face à l'indisponibilité des formateurs due aux honoraires proposés par les autorités contractantes, il a été suggéré de valoriser l'expertise nationale ;
- pour réduire le nombre de plaintes il a été proposé de mener une étude pour identifier les motifs de saisine de l'ORD.

A la fin des échanges les participants ont été répartis en trois ateliers de travail et se sont penchés sur les thématiques suivantes :

- **Atelier 1** : La commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur public ;
- **Atelier 2** : La commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur privé ;
- **Atelier 3** : La commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle de la société civile.

Les travaux desdits ateliers ont été soumis en plénière pour amendement et adoption.

6. De la plénière pour l'adoption des rapports des ateliers thématiques et du rapport général

Les résultats des travaux des ateliers, en annexe, ont fait l'objet de restitution en plénière. Ces travaux ont débouché sur des propositions et des recommandations.

L'atelier thématique n°1 a réfléchi sur le rôle du secteur public et a connu la participation de quatre-vingt-deux (82) acteurs du secteur public intervenant dans la chaîne de passation de la commande publique (DAF, DMP/PRM, DCMEF, AJT, ARCOP...). Il a été présidé par monsieur François Xavier BAMBARA, ancien président du Conseil de régulation de l'ARCOP et rapporté par Mme Kiswendsida Irène BAYANE/ZONGO, DMP/MCIA et M. Moussa GUEBRE, DMP du CHU Yalgado OUEDRAOGO. Les recommandations formulées sont les suivantes :

- affecter du personnel technique au sein des directions des marchés publics (DMP) ou personne responsable des marchés (PRM);
- organiser des sessions de renforcement des capacités des acteurs sur la définition des besoins et la nomenclature budgétaire ;
- améliorer la collaboration entre les acteurs de la commande publique ;
- créer un emploi d'agents spécialistes de la commande publique et appliquer les critères dans le choix des personnes à nommer dans les postes de DMP/PRM ;
- appliquer effectivement les sanctions prévues dans les textes réglementaires ;
- engager la responsabilité effective des bureaux de contrôle en cas de défaillance dans les ouvrages ;
- mettre en place un mécanisme de suivi des conventions de Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) par les maîtres d'ouvrage ;
- appliquer l'exclusion mutuelle appliquée par les PTF aux entreprises défaillantes sur financements du Budget de l'Etat.

L'atelier thématique n°2 relatif au rôle du secteur privé a regroupé soixante-quatorze (74) participants issus du secteur privé, de l'administration publique et des maîtres d'ouvrages délégués (MOD). Il a été présidé par madame TIORO/GNOUMOU Sanhan issue du secteur privé. Le rapportage a été assuré par monsieur KANSIE Wilfried de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) et de Monsieur PODA Ollo de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF).

Les principales recommandations de l'atelier sont les suivantes :

- veiller au strict respect de la réglementation en matière de commande publique ;
- rationaliser les dossiers d'appels d'offres (DAO) en rendant les spécifications techniques non excessives et conformes au niveau de complexité du marché ;
- veiller au respect des délais précontractuels et contractuels durant toute la procédure, depuis la mise en concurrence jusqu'au parfait paiement ;
- appliquer les préférences locales et nationales d'au moins 30% de la commande publique à planifier dans les PPM et encourager la cotraitance et la sous-traitance.

L'atelier thématique n°3 qui a échangé sur le rôle de la société civile a connu la participation de trente-trois (33) acteurs. Il s'agit essentiellement des acteurs provenant des OSC et des personnes ressources de l'administration publique et du secteur privé. Les travaux de l'atelier ont été présidés par le Dr. Claude WETTA, Secrétaire exécutif du Réseau national de lutte anti-corruption (REN/LAC) et rapportés par M. Babou ZIO, du Conseil national des organisations de la société civile du Burkina Faso (CN-OSC/BF), Mme Agnès KABORE du Centre pour la gouvernance démocratique (CGD) et M. Basidou KINDA, Journaliste à L'Evénement. Les recommandations formulées sont les suivantes :

- mener des enquêtes pour situer les responsabilités en cas de défaillances sur les réalisations d'infrastructures sociales et économiques (écoles, formations sanitaires, routes, etc.) à travers l'auto saisine de l'ARCOP ;
- rendre opérationnelle la redevance au profit de l'ARCOP ;
- évaluer les maîtres d'ouvrage délégués avant le renouvellement de leur agrément ;
- concevoir des spots télé sur la gouvernance de la commande publique ;
- procéder à des appels à proposition au profit des OSC afin de les spécialiser dans des domaines de la commande publique ;
- mener la réflexion pour permettre aux OSC d'être représentées dans les commissions d'attribution de certains marchés relatifs aux infrastructures scolaires, de santé et de routes ;
- renforcer le dispositif de suivi et de participation citoyens dans la réalisation des infrastructures ;

- procéder à la publication les marchés passés par les procédures exceptionnelles ;
- revoir le format de la rencontre ARCOP-OSC pour en faire un forum citoyen sur la commande publique ;
- élaborer un plan opérationnel de renforcement des capacités des OSC en matière de commande publique.

A l'issue de l'examen des rapports des ateliers thématiques, le rapport général du forum scientifique a été présenté et adopté par les participants. A cet effet, une recommandation nouvelle et une motion ont été formulées.

Pour la recommandation, il s'agit de conduire une étude pour envisager l'introduction de la technique des enchères intégrale dans la passation des marchés publics.

Quant à la motion, elle porte sur les félicitations et remerciements des participants à l'endroit de l'ARCOP pour le travail abattu depuis sa création et l'organisation réussie des premières JCP.

III. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution de monsieur Bernard BEBA, Secrétaire général de la Région des Hauts-Bassins, représentant Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Dans son intervention, monsieur BEBA est revenu sur le bien-fondé de la tenue des JCP qui ont réuni les acteurs de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile dont les intérêts peuvent parfois sembler divergents sur la question de la commande publique, pour une concertation franche entre acteurs et des échanges de points de vue novateurs. Il a félicité les participants pour leur engagement, leur implication, leur assiduité ainsi que pour la richesse de leurs contributions et la qualité des recommandations qui feront sans nul doute l'objet d'une attention particulière du Gouvernement qui les examinera.

Concluant son propos, monsieur le Secrétaire général a souhaité un joyeux anniversaire à l'ARCOP avant d'inviter les participants à la Nuit de la commande publique, organisée pour célébrer l'excellence dans la gestion de la commande publique.

IV. DE LA NUIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La nuit de la commande publique s'est articulée autour du discours du Président du Comité national d'organisation, des prestations des artistes et de la récompense des meilleurs acteurs. Concernant le dernier point, une autorité contractante et trois entreprises ont été primées.

Au titre des autorités contractantes, le seul lauréat est le Ministère de la culture, des arts et du tourisme qui a remporté le logo d'or.

Au titre des entreprises, les lauréats sont :

- logo d'or : COGEA International,
- logo d'argent : WATAM SA,
- logo de bronze : ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE.

Ces lauréats resteront sous les projecteurs jusqu'à la prochaine édition des JCP.

Fait à Bobo-Dioulasso, le 14 juillet 2018

Le Rapporteur général

Le Président

Tahirou SANOU

Dramane MILLOHO

ANNEXES

ANNEXES 1 : DISCOURS

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

A

**L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DES 1ERES JOURNEES DE LA
COMMANDE PUBLIQUE (JCP)**

- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Honorables Députés ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions ;
- Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Mesdames et messieurs les représentants des organisations internationales et interafricaines ;
- Mesdames et messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers ;
- Mesdames et messieurs les gouverneurs ;
- Mesdames et messieurs les maires ;
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina, parrain des présentes journées ;
- Monsieur le Président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation de la commande publique ;
- Madame et Messieurs les membres du Conseil de régulation de l'ARCOP ;
- Mesdames et messieurs les représentants de la société civile ;
- Honorables invités, en vos grades, titres et rangs respectifs, toute préséance respectée ;
- **Mesdames et Messieurs**

Avant tout propos, permettez-moi d'exprimer mes sincères remerciements à vous tous qui, en dépit des nombreuses sollicitations et diverses contraintes professionnelles qui sont les vôtres, avez bien voulu rehausser par votre présence l'éclat de cette cérémonie consacrée à l'ouverture des premières Journées de la Commande Publique (JCP).

Vous montrez par là tout l'intérêt que vous accordez aux actions du Gouvernement en général, et à celles touchant un domaine aussi sensible qu'est celui de la commande publique en particulier. Il ne serait pas exagéré d'affirmer que votre présence ici est la preuve de votre adhésion au Plan national de développement économique et social (PNDES).

- **Honorables invités,**
- **Mesdames et messieurs,**

Comme vous le savez, la commande publique à savoir les marchés publics, les délégations de service public et les partenariats public-privé a toujours constitué un important instrument de mise en œuvre de la politique économique des Etats.

A titre illustratif, au Burkina Faso au cours des cinq dernières années, les ministères et institutions ont dépensé en moyenne plus de 300 milliards de FCFA par le truchement de la commande publique et principalement par les marchés publics dans le cadre d'acquisitions de biens, de services et de réalisation des infrastructures socio-économiques contribuant ainsi au bien-être social de nos populations.

Ai-je encore besoin de souligner que ce flux financier est entièrement transféré au secteur privé qui est le cocontractant de l'Administration dans le cadre de la commande publique ? Ce flux financier constitue un coup de pouce du gouvernement à l'endroit du secteur privé.

C'est pourquoi le Plan national de développement économique et social (PNDES) s'appuie sur cet important instrument qu'est la commande publique pour la transformation structurelle de l'économie et la création d'emplois conformément à la vision du PNDES qui est « *le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables* ». Il s'agit de faire en sorte que, tout en respectant nos engagements communautaires et internationaux, les investissements à réaliser dans le cadre du PNDES qui s'élèvent à plus de 8400 milliards de FCFA profitent prioritairement au secteur privé national qui est le premier pourvoyeur d'emplois pour nos milliers de jeunes et femmes et permettent de donner à notre économie une structure forte à même de résister à différents chocs.

Ce sont principalement les raisons qui ont motivé non seulement la tenue des JCP mais surtout le choix du thème « *La commande publique, un levier stratégique dans l'atteinte des résultats du Plan national de développement économique et social (PNDES)* ».

La nécessité de la tenue des JCP s'explique également par l'entrée en vigueur du nouveau dispositif juridique de la commande publique comme outil de la mise en œuvre du PNDES. C'est pourquoi l'opportunité a été saisie de réunir l'ensemble des acteurs pour échanger sur les voies et moyens d'utiliser le potentiel de la commande publique pour atteindre les résultats du PNDES à travers une bonne mise en œuvre des activités.

La philosophie du PNDES est de donner à la commande publique les moyens pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle de soutien à la croissance économique et de promotion du développement socio-économique. Ce qui s'est traduit dans la nouvelle réglementation par l'inclusion de dispositions visant à accroître la participation des PME aux marchés publics et à alléger les procédures.

A titre illustratif, on peut retenir quelques innovations majeures de la nouvelle réglementation :

- l'adoption d'une loi régissant désormais la commande publique ;
 - la définition d'infractions spécifiques à la commande publique ;
 - le rehaussement du seuil des différentes procédures ;
 - l'institution de nouvelles procédures favorables à l'accès des PME et des entreprises naissantes aux marchés publics ;
 - l'insertion de dispositions permettant d'identifier les offres anormalement basses afin de prévenir certaines difficultés d'exécution des marchés publics ;
 - la réduction des délais aussi bien au niveau de tous les acteurs afin de répondre au souci de célérité.
- **Honorables invités**
 - **Mesdames et Messieurs**

Ces 1^{ères} Journées de la Commande Publique (JCP) viennent à point nommé dans un contexte où l'exécution du PNDES a atteint sa vitesse de croisière et montre à quel point l'efficacité du système de la commande publique est indispensable pour la réalisation des infrastructures prévues et l'atteinte des résultats socio-économiques.

Ces journées coïncident également avec le 10^{ème} anniversaire de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP). En rappel, l'Autorité qui a été portée sur les fonts baptismaux en 2007 par le décret n°2007-243/PRES/PM/MFB du 09 mai 2007 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics a effectivement lancé ses activités en juillet 2008. Depuis lors, elle a connu des évolutions dictées par les impératifs communautaires et/ou nationales.

Sans vouloir faire un bilan de la création et du fonctionnement de l'ARCOP, son action dans le domaine de la commande publique est perceptible sur le terrain. C'est par exemple plus de 1000 acteurs des secteurs public et privé et de la société civile qui sont formés par an.

Aussi, le règlement des différends a donné une certaine confiance aux acteurs du secteur privé qui n'hésitent plus à participer aux appels à concurrence dans les marchés publics. Ces résultats sur le terrain convergent vers un constat fondamental : si l'ARCOP n'avait pas encore vu le jour, il y aurait urgence à la créer.

- **Honorables invités**
- **Mesdames et Messieurs**

Trois jours durant, des acteurs issus de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers intéressés par la question de la commande publique échangeront sur les thèmes suivants dérivés du thème général des Journées :

- La commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur public ;
- La commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur privé ;
- La commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle de la société civile.

Pour donner de la matière aux participants, des experts rompus des questions de la commande publique vont offrir des communications centrées sur cette thématique.

A l'ensemble des participants ces Journées de la Commande Publique, je vous invite à participer activement aux échanges, à faire des propositions concrètes, réalistes afin que la commande publique puisse jouer pleinement son rôle de levier stratégique de développement économique et social.

Je puis d'ores et déjà vous rassurer que les recommandations issues des débats francs et fructueux que vous ferez, dont je ne doute point de la pertinence, seront examinées par le Gouvernement avec toute l'attention qu'il faut afin d'en tirer un meilleur profit pour la réussite du PNDES au bénéfice des populations.

En vous renouvelant mes remerciements pour cette mobilisation qui témoigne de la synergie qui caractérise de plus en plus la commande publique et en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvertes les Premières Journées de la Commande Publique (JCP).

Je vous remercie.

**ALLOCUTION DU PARRAIN DES 1ERES
JOURNEES DE LA COMMANDE PUBLIQUE (JCP)**

A

**L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DES 1ERES JOURNEES DE LA
COMMANDE PUBLIQUE (JCP)**

- Excellence Monsieur le Premier ministre, chef du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Honorables Députés ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions ;
- Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Mesdames et messieurs les représentants des organisations internationales et interafricaines ;
- Mesdames et messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers ;
- Mesdames et messieurs les gouverneurs ;
- Mesdames et messieurs les maires ;
- Monsieur le Président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation de la commande publique ;
- Madame et Messieurs les membres du Conseil de régulation de l'ARCOP ;
- Mesdames et messieurs les représentants de la société civile ;
- Honorables invités, en vos grades, titres et rangs respectifs, toute préséance respectée ;
- **Mesdames et Messieurs.**

C'est pour moi un honneur de prendre la parole à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des 1^{ères} Journées de la commande publique. Permettez-moi d'exprimer ma gratitude à l'ARCOP pour m'avoir choisi comme parrain de cet évènement. Au-delà de ma modeste personne, c'est tout le monde des affaires qui est honoré. Je voudrais aussi remercier son Excellence Monsieur le Premier Ministre et son Gouvernement pour leur attachement au dialogue en vue de la recherche de solutions idoines aux préoccupations du monde des affaires.

- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Les 1^{ères} Journées de la commande publique invitent les acteurs de l'administration, du secteur privé et de la société civile à mener des réflexions sur le thème : « *La commande publique, un levier stratégique dans l'atteinte des résultats du Plan* »

national de développement économique et social (PNDES) ». Ce thème est d'une importance capitale pour le secteur privé qui est fortement impliqué dans la mise en œuvre des projets du PNDES. Comme vous le savez, la plupart des projets du PNDES sera exécutée par le canal de la commande publique qui, elle-même, constitue un outil de croisement des intérêts de l'administration et du secteur privé.

L'initiative d'organiser les 1ères JCP contribue sans nul doute à promouvoir l'excellence auprès des entreprises, gage de l'atteinte des résultats du PNDES. Au vu des objectifs poursuivis par les JCP, le monde des affaires voudrait saluer la pertinence de l'évènement et réitérer son adhésion aux activités prévues.

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Les réformes introduites dans le secteur de la commande publique à travers la loi n°039-2016/AN du 2 décembre 2016 ainsi que ses décrets d'application ont apporté quelques innovations qui sont en faveur du secteur privé notamment des petites et moyennes entreprises (PME).

Cependant, tout en permettant à l'ensemble des acteurs d'analyser la contribution de la commande publique à l'atteinte des résultats du PNDES, les 1ères JCP constituent le lieu de faire ressortir le rôle du secteur privé dans le développement économique et social du Burkina Faso.

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Les 1ères JCP coïncident avec le 10^{ème} anniversaire de l'Autorité de régulation de la commande (ARCOP). Au bout des dix (10) années d'existence de l'Autorité de régulation de la commande publique dont les activités ont effectivement commencé en juillet 2008, les réformes actuelles paraissent les plus importantes tant elles sont audacieuses et davantage tournées vers l'efficacité et la célérité dans les procédures de passation de la commande publique.

Les présentes JCP m'offrent l'occasion de saluer le travail remarquable abattu par la structure. Avec sa composition tripartite et paritaire, Administration - secteur privé - société civile, garant de son indépendance, le régulateur a su encadrer le domaine de la commande publique en prenant en compte les impératifs de transparence, d'efficacité et de respect des procédures.

Son rôle et son positionnement dans la gestion de la commande publique fait de l'ARCOP, un outil du domaine de la commande publique qu'il convient de renforcer au bénéfice de tous les acteurs.

- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

J'exprime le souhait que les JCP soient un cadre d'expression réelle de l'ensemble des acteurs notamment les trois catégories de participants que sont l'administration publique, le secteur privé et la société civile. Je reste convaincu que le bon fonctionnement de notre dispositif de gestion de la commande publique est tributaire d'une réelle synergie des contributions et efforts de ces trois composantes.

Pour ma part, je rassure de l'engagement de l'ensemble des acteurs du secteur privé à mettre en œuvre les résolutions ou recommandations formulées à leur endroit.

Aux acteurs du monde des affaires, je vous invite à tirer pleinement profit des lères JCP à travers :

- une appropriation desdites journées et une participation efficace et intéressée aux travaux ;
- des propositions pertinentes et constructives qui pourront être traduites en actions concrètes pour dynamiser notre dispositif de gestion de la commande en vue du succès du PNDES ;
- une participation remarquable aux expositions et à la célébration de la nuit de la commande publique.

- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je ne saurais terminer mon propos, sans réitérer mes sincères remerciements à son Excellence Monsieur le Premier ministre et au Président du Conseil de régulation de l'ARCOP. J'exprime la reconnaissance des opérateurs économiques du Burkina Faso pour les avoir associés à ce rendez-vous des JCP depuis les travaux préparatoires.

Enfin, je souhaite à l'ensemble des participants un plein succès aux activités.

Je vous remercie.

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE REGULATION

A

**L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DES 1ERES JOURNEES DE LA
COMMANDE PUBLIQUE (JCP)**

**MOT DE BIENVENUE DU MAIRE DE LA VILLE
DE BOBO-DIOULASSO**

A

**L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DES 1ERES JOURNEES DE LA
COMMANDE PUBLIQUE (JCP)**

- Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
- Mesdames, messieurs les membres du gouvernement,
- Monsieur le Gouverneur de la région des Hauts Bassins,
- Monsieur le Haut-commissaire de la région des Hauts Bassins
- Monsieur le Président de la Chambre de commerce et d'Industrie du Burkina Faso, parrain des Journées de la Commande Publique,
- Monsieur le Président du Comité d'organisation des JCP,
- Mesdames et messieurs les représentants des organisations de la société civile,
- Autorités judiciaires
- Autorités administratives, civiles, coutumières et religieuses,
- Autorités militaires et paramilitaires,
- Messieurs les Responsables d'ONG, Programmes, Projets, Associations,
- **Honorables invités**
- **Chers participants**

J'aimerais tout d'abord saluer la présence de toutes et de tous, et vous dire merci d'avoir effectué le déplacement dans la cité de Sya.

Je tiens également à saluer l'honneur que vous faites aux autorités de la ville, ainsi qu'à l'ensemble de la population de Bobo-Dioulasso.

- **Excellence, Monsieur le Premier Ministre,**
- **Mesdames et Messieurs**

Je suis particulièrement honoré du choix de ma ville pétrie d'histoire et portée vers l'avenir pour l'évènement qui nous réunit ce matin.

Je saisis donc l'occasion pour témoigner à toutes et à tous ma vive reconnaissance, pour avoir choisi la capitale économique du Burkina Faso, pour abriter les premières journées de la commande publique autour du thème : « **la commande publique, un levier stratégique dans l'atteinte des résultats du plan national de développement économique et social (PNDES)** ».

C'est pourquoi, au nom du Conseil municipal, je voudrais souhaiter la bienvenue à SEM le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et à tous les invités ici présents dans la cité de Sya.

Je souhaite plein succès aux premières Journées de la Commande Publique et vous invite à profiter pleinement de votre séjour pour découvrir ou redécouvrir les merveilles touristiques de la belle cité de Sya.

Je vous remercie.

MOT DU PRESIDENT DU COMITE NATIONAL D'ORGANISATION

A

**L'OCCASION DE LA NUIT DES 1ERES JOURNEES DE LA COMMANDE PUBLIQUE
(JCP)**

- Mesdames et messieurs les gouverneurs ;
- Mesdames et messieurs les maires ;
- Madame et Messieurs les membres du Conseil de régulation de l'ARCOP ;
- Mesdames et messieurs les représentants de la société civile ;
- Honorables invités, en vos grades, titres et rangs respectifs, toute préséance respectée ;
- **Mesdames et Messieurs.**

Nous voilà au terme des lères Journées de la commande publique avec le dernier acte qu'est la Nuit de la commande publique.

Comme vous le savez, cette nuit intervient après la clôture du forum scientifique et le débat télévisé sur la qualité des ouvrages publics issus de l'exécution des marchés de travaux.

Il s'agit donc, à travers ce troisième et dernier tableau des JCP, de magnifier l'excellence dans la passation et l'exécution de la commande publique.

- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Pour cette première édition, le Comité national d'organisation a retenu de primer les meilleures autorités contractantes, notamment la catégorie « ministères » et les entreprises.

D'ores et déjà, je voudrais adresser mes vives félicitations aux lauréats et mes encouragements à tous les candidats qui ont bien voulu prendre part à cette compétition.

Comme le disait Aristote « L'excellence est un art que l'on n'atteint que par l'exercice constant. Nous sommes ce que nous faisons de manière répétée. L'excellence n'est donc pas une action mais une habitude ».

Je vous invite à cultiver cette habitude, celle de l'excellence, à l'effet d'accroître la performance de notre système national de commande publique, gage d'atteinte des résultats du Plan national de développement économique et social (PNDES).

- **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais remercier par avance les autorités administratives, politiques, coutumières et religieuses de la Région des Hauts Bassins et de la commune de Bobo-Dioulasso pour l'accueil réservé aux acteurs, les communicateurs, le monde de la presse, les personnes ressources et tous les participants pour le succès des premières Journées de la commande publique dans cette belle cité de Sya.

Je vous souhaite un bon retour dans vos services et familles respectifs et vous donne rendez-vous aux deuxièmes journées de la commande publique.

Bonne soirée à toutes et à tous !

Je vous remercie !

**ANNEXES 2 : TERMES DE REFERENCE GENERAL
DES JCP**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Ces dernières années, le Burkina Faso connaît une croissance économique appréciable avec un taux de croissance annuel moyen du Produit intérieur brut (PIB) réel de 5,5% entre 2011 et 2015. Cette situation a eu un impact significatif sur l'évolution des dépenses publiques.

Il en résulte que la commande publique, qui est une composante clé des dépenses publiques, en a bénéficié. En effet, selon les données du Rapport 2013 sur le développement économique dans le monde de la Banque Mondiale, la part des marchés publics dans le PIB mondial est estimée en moyenne à 13%. Au Burkina Faso, ce ratio est de l'ordre de 25% (Rapport ARMP, 2013).

Ces données traduisent à quel point la commande publique, composée des marchés publics, des délégations de service publics et des partenariats publics privés, représente une part importante de l'activité économique.

Compte tenu de cette importance, les autorités burkinabè ont toujours veillé à la mise en place d'un cadre régissant le secteur bâti sur des principes d'économie et d'efficacité, de liberté d'accès, d'égalité de traitement et de transparence des procédures.

Ainsi, depuis 2007, le Burkina Faso s'est inscrit dans une dynamique de réforme de son système de gestion des marchés publics pour le rendre conforme aux standards internationaux. Ces réformes ont pris en compte les faiblesses relevées par l'évaluation du système national de passation des marchés publics réalisée en 2005 en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), et l'adoption par l'UEMOA des directives n°04/2005/CM/UEMOA du 09 décembre 2005 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et n°05/2005/CM/UEMOA du 09 décembre 2005 portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

Ces textes adoptés en 2007/2008 ont été mis en œuvre jusqu'en 2016 avec toutefois des ajustements opérés en 2009, 2012, 2013, 2014 et 2016.

A la faveur des élections présidentielle et législatives tenues en novembre 2015 et mettant fin à une transition politique entamée en 2014 suite à une insurrection populaire, le nouveau régime en place a doté le pays d'un nouveau référentiel de développement, le Plan national de développement économique et social (PNDES), qui couvre la période 2016-2020. Il a en outre parachevé un programme de réforme du système national de gestion des marchés publics dans le cadre de la mise en œuvre de mesures communautaires de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et des résultats de missions d'évaluations internes.

Cela s'est traduit, pour une période transitoire, à l'adoption et à la mise en œuvre de la Loi n°020-2016/AN du 22 juillet 2016 portant allègement des conditions d'exécution des projets, programmes et activités de développement. Les innovations de cette loi ont été capitalisées dans la Loi N° 039-2016/AN du 2 décembre 2016 portant réglementation générale de la commande publique. Ce nouveau cadre de gestion de la commande publique est résolument orienté sur l'efficacité et les allègements des procédures de passation des marchés.

Pour garantir sa mise en œuvre réussie dans le sens de l'atteinte des objectifs du PNDES, il est nécessaire d'instaurer un cadre permettant une approche holistique de sorte à placer la commande publique comme un levier stratégique de développement économique et social du pays en tant qu'instrument de mise en œuvre de la politique économique.

Plus récemment, deux fora organisés en 2011 et 2014 ont rassemblé les acteurs des marchés publics pour réfléchir sur les difficultés du secteur. Malgré les acquis des deux foras, des insuffisances subsistent. Sur le plan de la gouvernance, les marchés publics ont pris la tête du classement des administrations les plus corrompues selon le Rapport du Réseau national de lutte anti-corruption (RENLAC) et ce depuis 2015.

Aussi, l'année 2018 marque le dixième anniversaire de la création de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP). En rappel, les activités de l'ARCOP ont été officiellement lancées le 8 juillet 2008 avec l'installation des membres du Conseil de régulation. C'est donc dix ans au cours desquelles l'ARCOP a joué sa partition en tant qu'acteur majeur du paysage institutionnel de la commande publique au Burkina Faso avec naturellement ses succès mais aussi des attentes encore plus nombreuses.

Au regard de ce qui précède, l'ARCOP entend mettre en place un cadre global et intégré qui puisse réunir les acteurs autour d'un thème de réflexion sur l'une des préoccupations majeures des acteurs de la commande publique mais aussi offrir des opportunités de rencontres et d'échanges ainsi qu'un cadre de célébration du mérite.

II. OBJECTIF GENERAL

Les Journées de la commande publique (JCP) visent à offrir un cadre de réflexions et de stimulation des acteurs en vue d'améliorer le système national de la commande publique et contribuer à l'atteinte des résultats du PNDES.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Il s'agit spécifiquement :

- d'offrir une plateforme de réflexion sur une thématique d'actualité constituant un véritable centre d'intérêt des parties prenantes à la commande publique ;
- de se faire connaître mutuellement en réunissant sur un même site les acteurs de la commande publique, y compris les partenaires techniques et financiers majeurs mettant en œuvre des procédures de passation spécifiques ;
- de stimuler la recherche de l'excellence dans la passation et l'exécution de la commande publique par la reconnaissance et la récompense du mérite ;
- d'améliorer la visibilité et la perception du secteur de la commande publique par l'occupation de l'espace médiatique national.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Au sortir des JCP, les résultats ci-après seront atteints :

- un forum scientifique est organisé ;
- la documentation relative à la commande publique est diffusée et les acteurs sont sensibilisés sur et les procédures nationales de passation des marchés ainsi que celles des PTF ;
- les lauréats de la nuit de la commande publique ont été identifiés et primés ;
- la communication en matière de commande publique est renforcée.

V. CONTENU

L'ossature des JCP sera constituée par les activités suivantes :

- un forum scientifique composé de communications-débats et de travaux en atelier sur le thème central des JCP ;
- la nuit de la commande publique qui réunira l'ARCOP et ses principaux partenaires au cours de laquelle les meilleurs prestataires et autorités contractantes seront primés (logo d'or, logo d'argent et logo de bronze). A

cet effet, un jury sera mis en place. Il aura pour rôle de sélectionner les candidatures sur la base d'un règlement de la compétition et la publication d'un avis d'appel à candidature assorti de critères de sélection objectifs permettant de désigner les lauréats.

VI. PUBLIC CIBLE

Plus de trois cent (350) acteurs de la commande publique (autorités contractantes (ministères et institutions, sociétés d'Etat, EPE, collectivités territoriales), secteur privé, société civile, DG-CMEF, acteurs du monde judiciaire (TA, CE, barreau, AJT), les partenaires techniques et financiers.

VII. ORGANISATION

Un comité d'organisation comprenant un Comité de suivi et d'orientation ainsi que des commissions sera mis en place. Les commissions retenues sont :

- la commission finances et logistique,
- la commission thème et secrétariat,
- la commission presse et relation publique,
- la commission sécurité,
- la commission santé,
- la commission des jurys de concours.

VIII. DATE, LIEU ET DEROULEMENT DES JCP

La période retenue des premières JCP est du **12 au 14 juillet 2018** à **Bobo-Dioulasso**. La programmation des activités se présente comme suit :

- **Jeudi 12 :**
 - cérémonie officielle d'ouverture placée sous le patronage de son Excellence Monsieur le Premier ministre et le parrainage de Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso. Elle sera marquée par trois allocutions à savoir le mot de bienvenue du Maire de la commune de Bobo, l'intervention du

parrain et le discours d'ouverture son Excellence Monsieur le Premier ministre ;

- la présentation introductive.

- **Vendredi 13 :**

- suite des conférences thématiques :
 - thème 1 : *la commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur public ;*
 - thème 2 : *la commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur privé ;*
 - thème 3 : *la commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle de la société civile ;*
- travaux en atelier sur les trois thèmes.

- **Jeudi 14 :**

- suite et fin des travaux en atelier avec l'adoption du rapport général du forum scientifique ;
- nuit de la commande publique s'articulant autour de : discours (Président ARCOP, parrain), remise des prix, diner gala.

IX. COUVERTURE MEDIATIQUE

Une très large couverture médiatique sera faite autour de l'évènement. Pour ce faire, il est prévu, entre autres, l'élaboration et la diffusion d'un spot publicitaire annonçant la tenue de l'évènement, l'organisation d'une conférence de presse, la couverture médiatique des cérémonies d'ouverture et de clôture, l'organisation d'un débat télévisé sur le thème des JCP.

X. PARTENAIRES DE L'EVENEMENT

Les structures suivantes ont été identifiées pour accompagner l'ARCOP dans cet évènement :

- le Premier Ministère ;
- le Ministère de l'économie, des finances et du développement et en particulier la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers ;
- les ministères en charge de la santé et de la sécurité ;
- les autorités administratives et locales de la région des Hauts-Bassins ;
- la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso ;
- la Maison de l'entreprise du Burkina Faso ;
- les ministères en charge de la santé et de la sécurité ;
- les partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, Banque africaine de développement, l'union européenne, l'Union économique et monétaire ouest africaine...).

XI. SPONSORING

Un sponsoring est ouvert à tout partenaire offrant un financement et désirant annoncer ses produits et services dans les différents supports médiatiques à condition de ne pas être en situation de conflit d'intérêt.

**ANNEXE 3 : LISTE DE PRESENCE DES
PARTICIPANTS**

**AUTORITE DE REGULATION
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

SECRETARIAT PERMANENT

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS AUX PREMIERES JOURNEES DE LA COMMANDE PUBLIQUE (JCP) DU 12 AU 14
2018 A BOBO-DIOULASSO**

N°	NOM	PRENOM	STRUCTURE	Tél.	E-MAIL
1	AKOTIONGA	Emmanuel	SYNAPIB	76 06 06 06	akotionga_emmanuel@hotmail.com
2	AMONA	Sylla	FASO ASSUR ONE	62 40 46 764	as932702@gmail.com
3	BADO	Pyma	PRM/CR-Centre Ouest	70 22 60 09	badokarimpyma@yahoo.fr
4	BADO	Geoffroy	DMP/MDNAC	70 06 95 59	geogffroybado69@yahoo.fr
5	BADO/DJIRE	Aminata	MMC	70 25 86 81	badoami@gmail.com

6	BAGO	Florent	MCRP	77 44 47 17	bagoflorent@hotmail.fr
7	BAGORO	Firmin	Ministère des Infrastructures	70 09 88 35	fbagoro@yahoo.fr
8	BAKORBA	Moïse	ARCOP	70 46 36 30	ba.ndamoise@yahoo.fr
9	BALMA	saidou	ARCOP	78371035	
10	BAMBARA	François Xavier	MINEFID	76 63 94 83	francky_baxa@yahoo.fr
11	BAMOGO	Jérôme	Assemblée Nationale	70 03 77 89	jebam200265@gmail.com
12	BARO	Boukoné	SYNAPIB	78 00 36 36	
13	BARRO	Sibiri	REVS PLUS	71 16 13 53	sibirib@yahoo.fr
14	BARRY	Mahamadoun	CENTIF	70 13 90 55	mahamadounbarry@gmail.com

15	BARRY	Amadou	GLOBAL/GT	70 11 47 92	amaderipincebarry99@gmail.com
16	BATIONO	Constant	DRAAH-HBB	72 22 60 60	bationobi@yahoo.fr
17	BAYALA	Edouard	PRM/ASECE-LC	70 97 19 97	bayalaedouard@gmail.com
18	BAYANE/ZONGO	K. Irène	DMP/MCIA	70 61 33 07	zongoirenel@gmail.com
19	BAYILI	Brahim	l'Economiste du Faso	70 25 52 04	nobl66@gmail.com
20	BAZIE/KOTE	Maimouna	ARCOP	70 13 75 28	kotemouna@yahoo.fr
21	BELEM	Maxime	MATD	70 53 16 98	belemmaxime@yahoo.fr
22	BELEM	Salifou	DRC-MEF BHM	70 23 97 74	belemsalou@yahoo.fr
23	BELEM	Boureima	AJDSI/H	70 75 31 74	boldess@yahoo.fr

24	BENGALY	Boubakar Sidiki	C2AT	70 78 74 84	bengalybs@yahoo.fr
25	BOKOUM	Alkadri	SANTE	62 63 73 37	
26	BONGOUNGOU	Emmanuel	ARCOP		
27	COMPAORE	Salomon	SANTE	71 45 34 46	salomoncompaore@gmail.com
28	COULIBALY	Sié François d'Assise	CAMJH	72 09 10 62	coulsiéfrançois@yahoo.fr
29	COULIBALY	Mamadou	UPAPA	70 63 48 57	
30	COULIBALY	Maxime	CNOSC/BF-RHB	71 05 24 95	coulmax2@gmail.com
31	COULIBALY	Niya Zanguan	CR/CASCASDES	71 60 35 68	nyacoulibaly@gmail.Com
32	COULIBALY	Abubakar Sidiki	CMA-BF	72 36 31 17	abubakar.coulibaly@yahoo.fr

33	DABIRE	Victor	COMMUNICATION	73 41 29 46	dabirevictor5@gmail.Com
34	DAKOURE	Ambroise	ARCOP		
35	DAKUYO	Thimoté	DRC-MEF/CE	70 70 98 53	thimoted@yahoo.fr
36	DEMBELE	Bruno	CHUSS	70 24 69 98	dbruno2011@hotmail.fr
37	DEMBELE	Oumar	SOCIETE CIVILE	64 54 57 04	
38	DEMBELE/SANOU	Julienne	Association Femme et Vie	70 17 36 51	dembelejulienne@gmail.com
39	DEME	Harouna	DAF/MAEC	78 95 83 41	demeharounna@gmail.com
40	DIALLO	Aïssata	Premier ministère	70 12 76 90	aïssadiallo2002@yahoo.fr
41	DIALLO	Mahamadi E.	AJT	71 36 91 41	etidiallo@yahoo.fr

42	DIALLO	Ismaïla	SOCIETE CIVILE	70595952/76333329	moula_ismael@yahoo.fr
43	DICKO	Oumarou	CNOSC/BF	70 32 69 41	biladicko@gmail.com
44	DIOMANDE	Laciné	Doctorant université Ouaga 1	71 56 13 54	diomandelacina72@yahoo.fr
45	DOUAMBA	T. Didace	CGD	78 84 86 32	didace.douamba@yahoo.fr
46	DOUGOURI	Jean	CMA/DAFRA	70 58 73 46	
47	FOFAMA	Bamory	DMP/MSECU	70 59 62 00	fofbamos@yahoo.fr
48	GANEMTORE	W. Dominique 1er jumeaux	DMP/MSECU	70 19 42 87/52 00 05 40	wendlassida_dominique@yahoo.fr
49	GNESSIEN	Salia	MOUBAK	70 09 76 78	gnessienssalia@gmail.com
50	GNOUMOU/TIORO	Sanhan	GPS/Nazontti	70 21 34 36	nazounki@yahoo.fr

51	GOLANE	L. C. Armand	Conseil régional de la Boucle du Mouhoun	70 83 24 60	laodou3000@yahoo.fr
52	GUEBRE	Moussa	DMP/CHUYO	70 28 16 70	moussaguebre@yahoo.fr
53	GUIRA	Oumarou	MOREC	70 25 74 05	maitreguira@gmail.Com
54	GUIRA	Mamadou	DGTCP	70 21 27 83	guiraguibe@yahoo.fr
55	HEMA	Fakié Daniel	PRM/CAP Matourkou	70 22 28 67	hedani68@yahoo.fr
56	HEMA	Fakié Daniel	CAP-MATOURKOU	70 22 28 67	hedani68yahoo.fr
57	HONADIA/SAMAKE	Sanata	ARCOP	76626728	
58	ILBOUDO	Zakaria	DMP/Santé	70 22 02 28	boudo_79@yahoo.fr
59	ILBOUDO	Barnabé	PRM/ARCEP	70 23 00 20	ilba@arcep.bf

60	KABORE	R. Nicaise	DMP/MRAH	79 52 37 76	nicaisekabore@yahoo.fr
61	KABORE	Jules Cesar	Burkina 24	78 1011 06	julescesarkabore2011@gmail.com
62	KABORE	Moussa	ARCOP		
63	KABORE	R. Agnès	Conseil régulation/ARCOP	70 26 61 36	kaboreagnes@gmail.com
64	KABORE	Yves	PRM/CENTRE MURAZ	73 93 10 60	yves_kabore@yahoo.fr
65	KABRE	Anick Stéphanie	DG-COOP	70 30 99 03	anickasteph@gmail.com
66	KAFANDO	Puraogo Gabriel	APEN	70 26 38 98	puraogo@gmail.Com
67	KAFANDO	Michel	MI	70 27 61 84	mkafando33@yahoo.fr
68	KAFIMBOU	B. Hervé	ARCOP	71 99 39 21	kafherve@yahoo.fr

69	KAMBOU	N. Olivier	ARCOP	70 53 13 01	naonsole200b@yahoo.fr
70	KANSIE	B. Wilfried Hovice	MEBF	70 22 73 65	wilfried.kansié@me.bf
71	KIENDREBEOGO	Noyamba	DGC-MEF	70 24 51 40	knleon2@gmail.com
72	KIENOU	Urbain	Commune de Bobo-Dioulasso	70 88 50 77	ukienou@yahoo.fr
73	KINDA	Basidou	l'Evènement	71 37 69 25	basidoukinda@gmail.com
74	KINDA	Y. Ferdinand	ARCOP	70 59 62 52	ki.daferdinand@yahoo.fr
75	KINDO	Assana	REN-LAC	77 30 75 62	assaneknd@gmail.com
76	KOALA	O. Alain Gilbert	Bassin des Formateurs	70 21 14 91/79 24 32 32	koalalain@yahoo.fr
77	KOLLOGO	Y. Zakaria	DMP/MEA	78 30 08 52	kollogo2013@gmail.com

78	KONATE	Ousmane	DRUH/MUH	61 14 14 08	konatoujo@yahoo.fr
79	KONDE	N. Liliane	MODES	76 89 98 04	nouwadoubaliliane@yahoo.fr
80	KONE	Fousséni	CCI-BF	70 20 91 70	fousseni.kone@cci.bf
81	KONE/DIALLO	K. C. Sarah	ORD	70 18 07 15	celindial@yahoo.com
82	KONVOLBO	S. adrien	ARCOP	70 40 44 41	adrienconvolbo@yahoo.fr
83	KOTE	Djénéba	DGC-CMEF	71 86 45 24	kdjnba@yahoo.com
84	KOUDOUGOU	Pascal	DR.INF/HBS	70 72 94 55	koudougoupascal@yahoo.fr
85	KOURAOGO	Blassé	REN-LAC	63 99 37 77	kouraoblasse@gmail.com
86	KOUTIEBOU	W. Delphine	ARCOP	70 73 18 83	koudelphe@yahoo.fr

87	KY	Abraham	DGC-CMEF	70 10 71 35	abrahamky@yahoo.fr
88	LANKOANDE	Djibril	ATEM	70 26 41 44	latembf.mod@gmail.com
89	LANOU	Gnihanlo	CPOSC/Tuy	70 17 23 11	lanou.@gmail.com
90	LENGANE	Toubriyant	Consultant	70 57 86 49	lengainto@yahoo.fr
91	MEDA/SOME	Cecile	DGC-MEF	76 61 60 48	cenesome@yahoo.fr
92	MILLOGO	Evariste	Bassin des Formateurs	78 55 74 74	kassina2@yahoo.fr
93	MILLOGO	Dieu-Donné Hubert	CR/ARCOP	70 72 25 25	hubmil@yahoo.fr
94	MILLOGO	Zezipan	RPTIC	70 22 15 43/78 34 90 36	znillogo@gmail.Com
95	NABALOUM	Adama	ORD/ARCOP	76 72 83 63	nabaloum77@gmail.com

96	NACOULMA	Justin	DREPPNF/HBS	70 69 86 00	najustel6@gmail.com
97	NANA	Claudine	Bassin des Formateurs	70 26 39 44	nkclaudine@yahoo.fr
98	NITIEMA	Ousseni	C2i-SA	70 08 98 71/78 68 32 77	onitiema@yahoo.fr
99	OUATTARA	Abdoulaye	DGC-MEF	78 90 10 62	arattaou68@gmail.com
100	OUATTARA	Seydou	SANTE	70 12 36 92	
101	OUATTARA	Salif	Gouvernorat Sud Ouest	60 74 45 01	salifouattara646@yahoo.fr
102	OUATTARA	Ibrahim	DMP/MSECU	70 59 62 00	creouattib01@gmail.com
103	OUATTARA	Daouada Kimbé	OSC	70 22 40 43	genco.ouatt@gmail.com
104	OUATTARA	Sié	M.SANTE	71 88 85 42	sieouattara271@yahoo.fr

105	OUATTARA	Idrissa	APEN	60 18 20 60	ouattararaid@yahoo.fr
106	OUATTARA	S. Michel	APSAB	78 82 32 26	michouatt@yahoo.fr
107	OUBDA	Barça	ARCOP		
108	OUEDRAOGO	Thomas	SANTE	70 72 97 79	wenals72@gmail.com
109	OUEDRAOGO	Mohomed	CNSS	70 74 55 95	ouedraogomohomed@yahoo.fr
110	OUEDRAOGO	Kouka Jérémie	Gouvernorat Boucle du Mouhoun	60 74 44 25	koukajeremy@gmail.com
111	OUEDRAOGO	Aristide B. A	Commune de Ouaga	70 23 92 00	aristidebao2@gmail.com
112	OUEDRAOGO	Jean Marie	CIL	78 70 48 48	ouedjohnny1@gmail.com
113	OUEDRAOGO	Wendinminté	MATD	70 22 32 65	ouedrawendinminte@gmail.com

114	OUEDRAOGO	T. Albert	Conseil d'Etat	70 94 45 04	ouedraogoalbert@gmail.com
115	OUEDRAOGO	Nouffou	DMP/MENA	78 21 47 31	noufoued79@gmail.com
116	OUEDRAOGO	Boureïma	PRM/Commun de Kiembara	70 08 32 76	kingtecob@yahoo.fr
117	OUEDRAOGO	Amado	Ministère de la Santé	70 24 06 79	amado_bf@yahoo.fr
118	OUEDRAOGO	Lassané	DR-CMEF/PER	78 14 7690	lasbafa@yahoo.fr
119	OUEDRAOGO	Saïdou	FASO BAARA SA	70 20 41 99	O.saidou@hotmail.Com
120	OUEDRAOGO	Karim	Secteur privé	70 25 61 50	
121	OUEDRAOGO	B. Adama	ARCOP	70 57 43 06	adamviera2001@yahoo.fr
122	OUEDRAOGO	Zakaria	SPONG	70 81 99 14	ouedraogoamir12@gmail.com

123	OUEDRAOGO	Sylvestre	yam-	70 25 04 49	sylvestre.ouedraogo@gmail.com
124	OUEMA	Idrissa	MFPTPS	70 10 37 34	idrissaouema@yahoo.fr
125	OUERME	M. Salam	AJBAT	76 73 69 50	salaouermefacebook.Com
126	OUIYA	Adama	ACOMOD-B	70 24 67 50	adamouiya@gmail.com
127	OUIYA	K. René	EXPERTIS SA	78 05 49 54	kouamereney@yahoo.fr
128	OUOBA	Salifou	CN/OSC	70 73 38 32	kondjasalif@yahoo.fr
129	PASGO BILA	Payirwendé	DAF/MFSNF	70 44 79 37	payirwende@yahoo.fr
130	PODA	Ollo	CCI-BF	70 23 94 32	ollo.podu@cci.bf
131	POODA	Sansan Edgard Silvère	MESRSI	78 85 87 46	pooda_sansan@yahoo.fr

132	POUYA	Iwaoga	DRC-MEF/CS	70 62 42 85	pouybill@yahoo.fr
133	SAKANDE	A.Dramane	ARCOP	72 80 70 14	dasdramane19ds@gmail.com
134	SAM	Bonaventure	membre du Bassin des Formateurs	70 71 52 23	sambfpp4@yahoo.fr
135	SAMBARE	Harouna	CMA-BF	70 03 40 99	sambarharouna@yahoo.fr
136	SAMBARE	Z. Patrice	SYNAPIB	70 22 71 27	sambarep@yahoo.fr
137	SAME	Drissa	DAF/MCAT	72 65 72 41	sadris78@yahoo.fr
138	SANA	J. Appolinaire	DAF/MEEVCC	70 73 00 02	sja598@yahoo.fr
139	SANA	Abdoul Aziz	SAFA SERVICES	70 68 71 68	azizsana77@gmail.com
140	SANFO	Assane	DGC-CMEF	78 92 49 77	sanfoas@yahoo.fr

141	SANFO	Marou	DR-CMEF/CASCADES	70259894	marousanfo@yahoo.fr
142	SANGARE	S. Charles	CROS/HBS	70 23 00 52	Chado59bf@yahoo.fr
143	SANON	Issa	DG-CMEF/DPSECP	70 26 93 31	issa_san@yahoo.fr
144	SANOUE	Tolo	UO1-JKZ	71 70 64 65	sano.tg650@gmail.com
145	SANOUE	Albert	DAF/MJFIP	70 77 04 73	lozarsanou@yahoo.fr
146	SANOUE	Aminata	Burkina 24	70 17 19 75	sanouaminatta@yahoo.fr
147	SANOUE	Aminata	Burkina 24	70 17 19 75	sanouaminatta@yahoo.fr
148	SANOUE	Djénéba	SOBUCOP	66 44 44 41	sanoudjenba14@yahoo.fr
149	SANOUE	Tahirou	ARCOP	78 89 89 21	tahirousanon@yahoo.fr

150	SANOUE	Guy	MEMBRE/BASSIN DES FORMATEURS	70 25 15 15	sanouguy2@yahoo.fr
151	SANOUE	Arabiatou	SOCOTRA	77 14 71 82	sanouarabio@gmail.com
152	SANOUE	Gabriel	CROSE/HBB	78 16 34 36	sanogabriel7@gmail.com
153	SANOUE	Bakary Gustave	CHUSS		
154	SANOUE	Guy	MEMBRE/BASSIN DES FORMATEURS	70251515	sanouguy2@yahoo.fr
155	SAVADOGO	Didier	SPONG	78 81 62 62	apjoe2@yahoo.fr
156	SAVADOGO	Boureïma	ARCOP	70 52 60 80	savaboureïma@yahoo.fr
157	SAWADOGO	Karim	AJVIA	76 66 59 12	sawadogo.ks@gmail.com
158	SAWADOGO	Oumarou	SOSSAHEL INTERNATIONAL-BF	73 74 62 81	sidounar@yahoo.fr

159	SAWADOGO	Abdoulaye	DR-CMEF/HBS	70 22 09 63	saw_ablo13@yahoo.fr
160	SAWADOGO	Ahmed Luguet	SANTE/CMA DAFRA	76 72 05 60	ahmedluquet@gmail.com
161	SAWADOGO	Lassina	MODES	77 46 98 42	
162	SIBALO	K.Théodore	ARCOP	60 02 99 02	sibkistheo@hotmail.com
163	SIMPORE	Seydou	MINEFID	70 12 70 70	simpas@yahoo.fr
164	SIRI	Youssouf	DGCOPP	70 88 74 36	siri.youssouf@yahoo.
165	SIRIBIE	Marianne	C.AST	61 64 31 65	mariam@sip.com
166	SOKOTO	Ibrahim	Membre ORD	70 23 75 06	soshinolu@gmail.com
167	SOMDA/YERBANGA	Arlette Pulchérie	DGCOOP	70 21 93 96	ulcheray@yahoo.fr

168 SOME A. Marcel DRC-MEF CASCADES 70 72 44 38 mar-some60@yahoo.fr

169	SOME/ZAGRE	Bibata	ARCOP		
170	SORGHO	Jean-Paul	CN OSC-B	70 24 44 80	sorghosjp@yahoo.fr
171	SOUMNERE	Noël	SONABEL	70 24 89 27	noel.soumnere@sonabel.bf
172	SOURABIE	Souleymane	DAF/ME	70 70 32 89	soloboy85@gmail.com
173	SOW	Haoua	DMP/MUH	78 03 53 96	nawa_sow@yahoo.fr
174	TANSAMBEDO	Benjamin	M.SANTE	70 26 85 37 /78 57 96 06	acodesburkina@yahoo.fr
175	TAPSOBA	Jules	Premier ministre	70 23 68 19	jatapsoba@yahoo.fr
176	TAPSOBA	Victor	ECBTP/TV/APA/BTP/HB	71 63 39 99	naasigri@gmail.com

177	TAPSOBA	Moussa	DMP/MDNAC	70 24 23 34	mtapsoba58@yahoo.com
178	THIOMBIANO	Diandia Bruno	TA/BOBO	71 79 43 67	thiombiano.bruno@outlook.fr
179	TINGUERI	Gabin	AIT	71 22 25 59	gabintingueri@yahoo.fr
180	TOE	Sidiki Robert	MINEFID	70 22 49 88	toeroberts.61@gmail.com
181	TONDE	Boureima	ACTEUR/PME	70 25 76 03	issa.tonde@live.fr
182	TRAORE	Ibrahim	CHUSS		
183	TRAORE	Daouda	SOGEMAB	70 20 08 96	tdaouda29@hotmail.com
184	TRAORE	Boubakary	Gouvernorat Cascades	60 74 44 4	bouba_tra@yahoo.fr
185	TRAORE	Moussa	APA-BTP/HBS (EGBAGEC)	70 58 59 50	traorem15@yahoo.fr

186	VOKOUMA	Joachim	Lisaro/kaceto.net	70 43 41 21	vokouma@kaceto.net
187	WETTA	Claude	SE/RENLAC	76 04 57 70	cwetta@renlac.com
188	WOBA	Hamadou	APA-BTP/HBS (CERO)	70 25 54 44	cero.sinana@yahoo.fr
189	YAMEOGO	Dimanche Kouka	DMP/MIABE	70 29 44 22	yammache280760@gmail.com
190	YAMEOGO	Alizèta	CNCC	70 29 12 09	gamdoless@hotmail.fr
191	YAMEOGO	Mathieu	DMP/PF	70 43 13 66	legmjam@yahoo.fr
192	YAMEOGO	Achille	CCI-BF	70 30 98 87	achille.yameogo@cci.bf
193	YAMEOGO	Frédéric	Le Reporter	71 29 44 52	tindfred@yahoo.fr
194	YAMEOGO	Gaston	ARCOP	7144100	yamegast@hotmail.com

195	YAMEOGO	Modeste	ARCOP	78 87 82 53	yameogomodeste2005@yahoo.fr
196	YAO	Lamoussa	AJT/MINEFID	70 30 74 15	wasao2005@yahoo.fr
197	YELBI	Hamidou	ARCOP	78 35 78 93	yelbihamidou@yahoo.fr
198	YIGO	Marcel	Conseil régulation/ARCOP	76 50 24 29	yigocel@yahoo.fr
199	ZAGRE	Philippe	DMP/FIE (MEECVCC)	70 77 21 22	zagrephilippe@gmail.com
200	ZAGRE	S. Jean Paul	AHD	25 37 05 03/70 62 21 21	ahdmod2014@gmail.com/zagrejeanpaul
201	ZEMBA	P. Evarist	MEA	70 26 48 15	zemriste@yahoo.fr
202	ZERBO	Zakaria	DGSN/MSECU	70 68 47 75	azerdas200@gmail.com
203	ZIDA	Gaël François	ABNORM	70 71 93 30	francois_zida@yahoo.fr

204	ZIO	Babou	CNSC/BF	70 73 38 90	brisber1@yahoo.fr
205	ZONGO	W. Elie	EI	70 57 73 63	zonely88@yahoo.fr
206	ZONGO	M. Béchir	DAF/MSL	70 40 41 04	mohabechir15@gmail.com
207	ZONGO	Etienne	DMP/PF	70 20 86 82	eridard_zongo@yahoo.com
208	ZONGO	Daouda	Wakat séra	78 84 32 53	nichenature@gmail.com
209	ZONGO	Saydou	OSC	70 26 14 54	
210	ZONGO	Y.Aboudoulaye	ARCOP	70 70 24 51	zongoyam@yahoo.fr
211	ZOROM	Moussa	UPECOV	70 59 29 02	zoromouss@gmail.com
212	ZOUNDI	Z. Georges	DMP/MINEFID	78 47 26 12	zoundi79georges@yahoo.fr

213	ZOUNGRANA	Saidou	SYNAPIB	78 86 11 57	
214	ZOUNGRANA	M. Alain Claude	APSAB	70 15 05 36	zalam@sono@.bf

TABLE DES MATIERES

RAPPORT GENERAL	III
I. De la cérémonie d'ouverture	1
II. Du forum scientifique	2
1. De la communication introductive	3
2. De la communication sur le thème 1 : la commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur public..	3
3. De la communication sur le thème 2 : la commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle du secteur privé ...	4
4. De la communication sur le thème 3 : la commande publique comme levier stratégique de développement économique et social : rôle de la société civile	5
5. Des échanges sur les communications	5
6. De la plénière pour l'adoption des rapports des ateliers thématiques et du rapport général	7
III. De la cérémonie de clôture	9
IV. De la nuit de la commande publique.....	10
ANNEXES	11
ANNEXES 1 : DISCOURS.....	12
ANNEXES 2 : TERMES DE REFERENCE GENERAL DES JCP	29
ANNEXE 3 : LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS.....	36